

LA SCINTIGRAPHIE

Cher patient,

Bienvenue au Service de médecine nucléaire des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Vous allez bientôt bénéficier d'une scintigraphie.

Cette brochure vous donne de plus amples informations sur cette intervention et sur votre préparation à cet examen.

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à contacter par téléphone le médecin ou l'infirmière ou à poser vos questions le jour-même.

Votre rendez-vous (à compléter par vos soins)

Date:

Heure:

Lieu:

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE MÉDECINE INTERNE
ET SERVICES ASSOCIÉS
SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE

SECRÉTARIAT : +32 2 764 25 82



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR
f t in v

COMMU-DSO-031
août 2018

Éditeur responsable : Thomas De Nayer / Service de communication
Photos : Shutterstock

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
www.saintluc.be

© Cliniques universitaires Saint-Luc
Aucun élément de cette brochure ne peut être repris sans accord préalable



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE
À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE



Qu'est-ce qu'une scintigraphie ?

Il s'agit d'un examen permettant d'étudier de manière non invasive une fonction de l'organisme. Pour cela une faible quantité d'un médicament radioactif est injectée le plus souvent en intraveineuse.

Cet examen est différent d'un examen radiologique et peut parfois être combiné à celui-ci.

Comment vous y préparer ?

La plupart du temps il ne faut pas être à jeun, hormis pour les examens du tube digestif. Sauf exception, les médicaments habituels doivent être pris sans restriction.

Il est important de nous signaler si vous êtes enceinte ou s'il y a des possibilités que vous le soyez. Un examen peut être réalisé si cela est indispensable chez une femme enceinte ou allaitante, moyennant certaines précautions / adaptations.

Pour les examens chez les bébés et petits enfants, il est possible qu'un cathéter intraveineux doive être placé. Parfois une sédation sera nécessaire pour que l'enfant ne bouge pas.

L'examen

Certains examens se font directement après injection du médicament (poumons, reins...). Souvent cependant, il y a un délai entre l'injection et la prise des clichés (os, cœur, infection, thyroïde...). Vous recevrez l'information adaptée à chaque type d'examen en temps utile.

Bien qu'on injecte une substance radioactive, il n'y a quasiment jamais d'effet secondaire lié à l'examen.

La durée des clichés peut varier de quelques minutes à parfois plus d'une heure. L'on vous demandera le plus souvent de rester immobile pendant ce temps. Au besoin, différents dispositifs seront utilisés pour améliorer votre confort.

Il est important de garder à l'esprit que l'information obtenue est surtout fonctionnelle : les images ne ressemblent souvent pas à ce qu'on a l'habitude voir en anatomie (radiologie).

Que se passe-t-il après l'examen ?

Sauf dans de rares cas, vous pouvez reprendre vos activités normales dès la fin de l'examen.

Un compte-rendu et des images seront envoyés au médecin prescripteur (le jour même pour un médecin des Cliniques Saint-Luc, dans les 48 heures pour un médecin extérieur). C'est lui qui vous informera du résultat.

Si d'autres examens sont nécessaires, ils peuvent être organisés sans délai.

Le retour à la maison

Il n'y a pas de précaution particulière dans la majorité des cas. Si vous êtes en contact avec une femme enceinte ou un jeune enfant, il vaut mieux pour certains examens limiter les contacts pendant 4 à 6 heures.

Dans tous les cas, vous devez poursuivre votre traitement habituel jusqu'à ce que votre médecin référent vous informe des résultats.